



Cadarache, le 7 juin 2006

COMMUNIQUE DE PRESSE

Anomalie de procédure dans une installation AREVA TA de Cadarache

Le 01 juin 2006, un non respect d'une disposition de protection a été constaté lors du déchargement sous eau d'assemblages de combustibles, dans la piscine de l'installation RES¹, à Cadarache.

Lors des opérations de déchargement, les éléments de protection neutronique associés aux assemblages de combustibles à l'intérieur d'un conteneur ont été retirés prématurément. Cette anomalie a pour origine l'application d'une procédure inadaptée. L'état de sûreté a cependant été constamment maintenu du fait des marges de sécurité existantes.

Le déchargement complet du conteneur a pu être réalisé sans difficulté.

L'application de cette procédure inadaptée, qui n'a pas eu de conséquence sur le personnel et sur l'environnement, a conduit à classer cet événement au niveau 1 de l'échelle INES qui en comporte 7.

Contact presse :

Bernard Besnainou : 04 42 25 35 25

Email : bernard.besnainou@cea.fr

¹ L'installation RES, dont l'exploitation technique est assurée par Areva TA, est dédiée aux essais de chaudières nucléaires de la propulsion navale. La piscine d'entreposage de combustibles de cette installation a été mise en service au second semestre 2005.